1 Introduction
2 Analyse des dangers : abicorbinzel
2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS
2.2 Erreurs de classification
2.2.1 Produit
2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit
2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition
2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes
2.5.1 Propane-2-ol
2.5.2 Éthylène-glycol
2.6 Protections individuelles et collectives à envisager
2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit abicorbinzel
Company	Alexander BINZEL Schweisstechnik GmbH & Co.KG
Date	2026-10-15
Version	Rev0
Auteur	Emilia 0.8.1

1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **abicorbinzel**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **EmilIA** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.
L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : abicorbinzel

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **abicorbinzel**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Alexander BINZEL Schweisstechnik GmbH & Co.KG
État physique	liquide
Forme	liquide
pH	6
Usage	Utilisation identifiée : seulement pour les utilisateurs professionnels ; lubrifiant de refroidissement.
Date FDS	2022-11-17

La FDS date du 2022-11-17. Elle a donc 3 an(s). La FDS ayant plus de 3 ans, il est *recommandé* de demander au fournisseur de produire une FDS mise à jour.

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Inflammable

Nocif / Irritant

Mentions de danger :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.

- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

- P210 P210
- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

Transport :

- ADR : 3 (Liquides inflammables)
- RID : pas disponible
- ADN : pas disponible
- IMDG : 3 (Liquides inflammables)
- IATA : 3 (Liquides inflammables)
- UN : UN1993

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Retirer immédiatement les vêtements contaminés.
• Rincer la peau à l'eau (ou se doucher) en continu.
• Recourir à un traitement médical si des troubles apparaissent.

eyes : • Rincer les yeux pendant plusieurs minutes sous l’eau courante, en écartant bien les paupières.
• Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement retirées.
• Continuer le rinçage jusqu’à ce que les troubles disparaissent ; consulter un médecin si les symptômes persistent.

ingestion : • Recourir immédiatement à un traitement médical.
• Si les troubles persistent, consulter un médecin.

inhalation : • Laver immédiatement la zone respiratoire à l’eau et au savon, puis rincer abondamment.
• En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Propane-2-ol

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : None

Concentration :Unbounded range

Dangers :

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Éthylène-glycol

Identification

- N° CAS : None
- N° EINECS : None

Concentration :from 2.5 to 10.0

Dangers :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants de protection • Matériau : butylcaoutchouc. • Épaisseur recommandée : ≥ 0,5 mm. • Temps de pénétration (min.) : < 480 min (selon norme EN 16523-1:2015). • Utilisation : gants classés CE catégorie III, imperméables et résistants au produit.
Yeux	Lunettes/écrans faciaux • Type : lunettes de protection hermétiques. • Classification selon norme EN 166 et protection étanche conforme à la norme EN 13034.
Peau	Gants de protection • Matériau : butylcaoutchouc. • Épaisseur recommandée : ≥ 0,5 mm. • Temps de pénétration (min.) : < 480 min (selon norme EN 16523-1:2015). • Utilisation : gants classés CE catégorie III, imperméables et résistants au produit. Gants adaptés aux éclaboussures • Matériau : caoutchouc nitrile. • Épaisseur recommandée : ≥ 0,1 mm. • Temps de pénétration (min.) : < 10 min.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Système respiratoire	Masques respiratoires / filtres • Pas nécessaire si ventilation adéquate, mais recommandé en cas d'insuffisance. • Filtre : A/P2 (filtre à gaz et combiné selon norme DIN EN 141).
Corps	Vêtements de protection/combinaisons • Non détaillé dans le texte fourni ; aucune spécification précise n'est mentionnée pour les combinaisons.

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés. - Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. - Éviter la formation d'aérosols. - Tenir à l'abri des sources d'inflammation – ne pas fumer. - Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions de stockage sûr (BTC-15) - Conserver uniquement dans le fût d'origine, hermétiquement fermé. - Ne pas stocker avec des aliments ou boissons. - Stocker au sec et à une température comprise entre 5 °C et 30 °C. Incompatibilités éventuelles - Aucune incompatibilité spécifique n'est indiquée dans le document.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Utilisation identifiée : seulement pour les utilisateurs professionnels ; lubrifiant de refroidissement.